

Recherche de sources de graines de chêne pubescent.

Sabine GIRARD (CNPFF-IDF) et **Yves LACOUTURE** (CGF), en collaboration avec P. Boutteaud, X. Juchet et L. Guisneuf (Vilmorin), N. Ricodeau et C. Joyeau (INRAe, ex-IRSTEA), C. Maison et J. Chauvin (DRAAF), J. Conche, X. Mandret et Ph. Proudhon (ONF), J. Rosa, D. Houmeau, B. Jacquet, JJ Jemin, B. Jozon, R. Trembleau, Ch. Weben (CRPF) et A. Ducouso (INRAe-BIOGECO)



Jusqu'à très récemment, les plants de chênes pubescents plantés en forêt étaient issus de glands récoltés en Provence, Languedoc et dans le sud-ouest. Par ailleurs, contrairement aux chênes pédonculés et sessiles, les peuplements récoltés n'avaient fait l'objet d'aucune sélection particulière et étaient commercialisés en catégorie réglementaire « identifiée », sous étiquette jaune.

Pour répondre à l'évolution du climat, le chêne pubescent, adapté à des conditions plus chaudes et sèches que le pédonculé et le sessile pourrait être davantage planté dans la moitié nord du pays.

Afin de préparer l'approvisionnement de ces futures plantations, une prospection a été réalisée en Pays de la Loire, Centre Val de Loire, Ile de France et Bourgogne pour repérer des peuplements susceptibles d'être utilisés comme sources de graines. Il s'agissait de sélectionner des peuplements dont les caractéristiques phénotypiques permettraient d'avoir une approche qualitative de leur descendance en pépinières.

Au total, 128 forêts soit environ 200 ha ont été visités dans 8 départements (Maine et Loire, Sarthe, Indre, Indre et Loire, Cher, Yonne, Côte d'Or et Essonne).

Au final, 8 peuplements très majoritairement composés de chênes pubescents de belle qualité phénotypique ont été retenus, pour une surface totale d'environ 60 ha. Leur localisation a été portée à connaissance des deux semenciers français dès l'automne 2019. Aucun d'entre eux n'a présenté de fructifications en 2019, en revanche, deux ont été récoltés en 2020 et fourniront des plants pour la campagne de plantations 2021/22.

Ces peuplements s'ajoutent à ceux déjà repérés en Poitou-Charentes, Normandie et Hauts de France. Toutefois, il n'est pas certain que la capacité de production de graines de l'ensemble de ces peuplements suffise à satisfaire les besoins en très forte hausse depuis 2019.

Pour cette raison, la mise en place de structures dédiées à la production de graines c'est-à-dire des vergers à graines, est envisagée. Le travail réalisé dans le cadre de CONQueTh, permettra d'avancer en ce sens dans la mesure où la présence d'arbres particulièrement intéressants en termes de forme et de croissance (ou arbres « + ») a été notée dans les fiches descriptives des peuplements visités. Ces données pourront ainsi être valorisées et faire gagner un temps précieux lorsqu'il s'agira de sélectionner les arbres à installer dans un futur verger à graines.